

# La tour maîtresse

Autor(en): **Blondel, L.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie**

Band (Jahr): **9 (1931)**

PDF erstellt am: **14.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-727916>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



## LA TOUR MAÎTRESSE

L. BLONDEL.



ETTE belle tour, dernier témoin des fortifications du moyen âge à Genève, n'a jamais été étudiée de près, au point de vue architectural. Cependant, nous possédons beaucoup de dessins, de plans et de photographies, qui nous permettent d'en faire une reconstitution exacte. Pendant la dernière période de son existence, elle était tellement masquée par les murs du pénitencier, qu'on ne pouvait nullement juger de son aspect et de ses proportions. Ce n'est qu'au moment même de sa démolition, qu'on a pu, pendant quelques jours, se faire une idée de ses vraies dimensions, car on avait abattu les murs de la prison qui l'encerclaient complètement.

Nous basant sur les photographies et les dessins antérieurs à 1864, nous donnons ici une élévation de ce monument, bien caractéristique de l'architecture militaire à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle (*fig. 2*). Mais cette reconstitution nous a entraîné à chercher son histoire et les divers ouvrages de fortification qui ont été élevés dans cette partie de la ville au cours des siècles.

Aucun auteur ne donne la date exacte de la construction de la tour Maitresse. On se contente de dire qu'elle a été élevée en même temps que l'enceinte dite de Marcossey. Ces fortifications ont été facilitées par une taxe sur les marchandises, taxe approuvée en 1375 par Grégoire XI<sup>1</sup>. Mais nous savons que, pour la plus grande partie, ce fut simplement une réfection des murailles plus anciennes, auxquelles on ajouta de nouvelles tours et de nouveaux ouvrages.

En 1376, on construit l'estacade ou la «*fiche*» dans le lac. Cette fiche est établie: *A petra conchia tendendo ad murum fratrum minorum*, soit de la Pierre Conche, peut-être une des pierres voisines des pierres du Niton, car il y avait beaucoup

<sup>1</sup> *Mém. Soc. d'hist. Genève*, t. 18, p. 327.

de blocs erratiques dans cette région, en allant contre le mur des Frères Mineurs (Cordeliers de Rive)<sup>1</sup>. Cet ouvrage, l'année suivante, est en partie détruit par les eaux. Il n'est pas encore question de la tour qui aurait dû être à l'extrémité de la courtine, laquelle, passant derrière le couvent de Rive, aboutissait au lac. Les deux années suivantes, en 1376 et 1377, on voit dans la « tâche » d'Amédée Martin et de ses associés, qu'on construit le mur entre le lac et la porte du Temple (porte de Rive) et plus loin jusqu'aux latrines du couvent<sup>2</sup>. La tour n'est pas mentionnée.

Mais en 1378 les comptes de construction des murs sont tout à fait explicites; plusieurs articles mentionnent des paiements faits au frère Henri de Gissier, pour l'œuvre et la direction de la construction de la tour, au delà de la porte des Frères Mineurs (*Fratri Henrico de Gissiaci et rettore operis turris extra portam fratrum minorum*). Le premier mandat signé par les syndics est du 9 mars, pour 13 toises et demi de murs exécutés; avec un compte précédent dudit frère Henri du 13 février de 61 florins, le total est de 20 livres 5 sous. Viennent s'ajouter 101 quarterons de pierres taillées, employées dans la même tour du côté de la cité, valant 45 sous, enfin pour le charroi de 95 « bossetes » de chaux, amenées des fours du château de Gaillard, de Mornay et d'Etrembières, un total de 8 livres 6 sous. On alloue, pour terminer, à frère Henri pour le paiement de la dite tour 10 florins<sup>3</sup>. L'ensemble des comptes qui nous sont parvenus produit un chiffre de 736 sous, mais beaucoup de matériaux étaient fournis par la communauté.

Nous n'avons malheureusement aucun renseignement sur le frère Henri, directeur de l'œuvre de la tour; nous pouvons seulement en déduire, par les mots *dominus* et *frater*, qu'il était clerc, ou dans les ordres, ce qui était le cas pour la plupart des architectes du moyen-âge. Cette famille de Gissier ou Gissy est peu connue, je n'ai retrouvé qu'un Jacques de Gissy, curé de Chevrier près Gex, cité en 1419 et 1421, comme recteur d'une chapellenie fondée par Henri Picollier à la Madeleine<sup>4</sup>. Henri de Gissier n'apparaît plus dans les autres comptes de fortification de la ville.

Un point qui n'a pas été fixé avec assez de précision est l'implantation même de la tour par rapport à l'enceinte. Massé, le général Dufour, Galiffe et d'autres, l'ont placée à l'angle même de la cité, sur le lac. Mais en examinant les plans de fortifications originaux, celui de Gislier (de 1565 ?) et aussi un plan plus tardif (1712-1714)<sup>5</sup>, on est obligé de constater que la tour n'est pas à l'angle, mais à un peu plus de dix mètres de cet angle, à cheval sur le mur en retour, qui fait face au lac et se dirige sur Longemalle. Nous verrons, dans la suite, que l'examen de cette construction implique cette disposition.

<sup>1</sup> Archives d'Etat, Finances, M, I comptes, 1376, f<sup>os</sup> 187 v<sup>o</sup> 188 v<sup>o</sup>.

<sup>2</sup> *Ibid.*, 1376-1377, f<sup>os</sup> 228 et 228 v<sup>o</sup>.

<sup>3</sup> *Ibid.*, 1378, f<sup>o</sup> 255.

<sup>4</sup> Archives d'Etat, Notaires latins, Jean Fusier not., vol. 3, f<sup>os</sup> 103, 282; vol. 4, f<sup>o</sup> 214.

<sup>5</sup> Archives d'Etat, Portef. Milit. N. 12, plans 1 et 3.

En 1376-1377, les travaux sont complétés par une estacade ou fiche près de la porte des Frères Mineurs. Mais les murs qui partaient de l'angle près de la tour, jusqu'au couvent de Rive, ne furent de longtemps pas terminés. Il faut aller jusqu'en 1402 pour trouver des paiements de mandats à Mermet Vertier, maçon, pour le mur dernièrement construit de l'église des Frères Mineurs « jusqu'au mur près de la tour ronde » (*usque ad murum prope turrim rotundam*), autre preuve que la tour n'était pas à l'angle<sup>1</sup>. Ce mandat concerne la partie supérieure ou le couronnement des murs, soit du milieu du mur où sont les bochets (trous pour l'écoulement de l'eau) jusqu'au sommet, y compris les merlons (créneaux).

Le nom donné à cette tour, au XV<sup>e</sup> siècle, est celui de Tour de l'École, ou derrière l'école, car cette institution, fondée par François de Versonnex en 1429, avait des jardins qui s'étendaient jusqu'à ses murs. En 1475, on trouve cet emplacement propice pour y exercer l'arbalète et la couleuvrine<sup>2</sup>. La position de cet ouvrage était destinée à commander le lac et l'entrée du port, aussi en 1485, il est décidé que « feront fournir la tour de l'Escoulle d'ung bon baston d'artillerie et d'ung homme qui le sache tirer pour garder dessus le lac »<sup>3</sup>. Mais sans doute, minée par les eaux, elle doit subir de grosses réparations pendant toute l'année 1491<sup>4</sup>.

Le contrefort de la tour est défectueux, elle menace ruine, on y emploie des grosses pierres, qui sont entreposées dans la Cour St-Pierre, ainsi qu'au port de Longemalle, et dix hommes y travaillent. D'importants charrois de matériaux et de grès montrent que c'est toute la partie inférieure de la tour qui est réparée.

Le 2 mars 1492, on y fait l'inventaire de l'artillerie et pendant longtemps elle est affectée à cet usage<sup>5</sup>. Au début du XVI<sup>e</sup> siècle, elle prend le nom de Tour du Bossu, du nom de son gardien, *Bossutus Spatula*. En 1510, nouvelles réparations à la tour, à cause des dégâts faits par les coulouvreniers qui s'exerçaient tout auprès<sup>6</sup>.

Les progrès de l'artillerie rendent les murailles du moyen-âge tout à fait insuffisantes et les Genevois, comme ailleurs, ont recours au système plus moderne des boulevards ou bastions. En 1534, ils font édifier celui de Longemalle pour défendre le port<sup>7</sup>. La région de Rive étant très exposée aux attaques et mal défendue, dès mai 1535 on décide de construire un boulevard « devant la porte de Rive »<sup>8</sup>. Cet ouvrage est marqué sur le plan Gislier et n'a jamais été décrit par les auteurs qui ont fait l'historique des fortifications, ou bien ils le confondent avec le boulevard

<sup>1</sup> Archives d'Etat, Finances M. 2, comptes, f<sup>o</sup> 31 v<sup>o</sup>.

<sup>2</sup> *Reg. Cons. impr.*, t. 2, p. 344.

<sup>3</sup> Archives d'Etat, Reg. Bourgeoisie A. 1, f<sup>o</sup> 168 v<sup>o</sup>.

<sup>4</sup> *Reg. Cons. impr.*, t. 4, p. 335, 349, etc.

<sup>5</sup> *Ibid.*, t. 5, p. 10.

<sup>6</sup> *Ibid.*, t. 7, p. 132, 157, 161.

<sup>7</sup> Reg. du Conseil de 1534, f<sup>os</sup> 87, 119, 138 v<sup>o</sup>.

<sup>8</sup> *Ibid.*, 1535, f<sup>os</sup> 46, 64, 74.

de Rive, sur le lac. Ce premier ouvrage, de petite dimension, était construit exactement devant la porte; il est bien visible sur la gravure de la chronique de Münster (*fig. 1*). Mais ces mesures étaient insuffisantes, car la muraille du moyen-âge, du côté de la Tour Maîtresse, n'avait pas été touchée; du côté de St-Antoine, elle avait été doublée et avancée sur les fossés.

En 1536 il est arrêté en Conseil de faire un boulevard au pied de la tour qui est sur la rive <sup>1</sup> (*In pede turre qui est super rippam*). Nous manquons de précisions sur le travail qui a été exécuté; on semble s'être contenté de remplir de terre toute la place derrière les vieux murs, autour de la tour, pour en faire une terrasse. Il n'en est plus question jusqu'en 1540, où l'on bouche une partie de la porte de Rive,

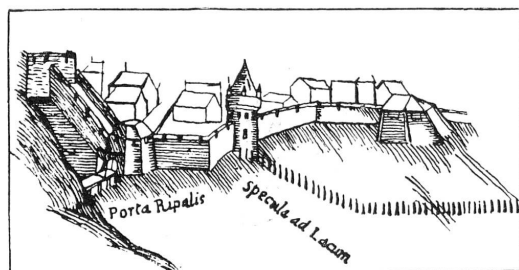


FIG. 1. — Fortifications de Rive en 1548.

fait des « loges » sur le boulevard et où l'on travaille « aux terraux », soit aux fossés du boulevard <sup>2</sup>. L'estacade en bois qui part de la tour et défend le port est refaite.

C'est à cette époque, vers 1562 seulement, que notre tour prend le nom de Tour Maîtresse; il est alors fait mention du corps de garde qui se trouve auprès et qui est malpropre <sup>3</sup>.

En 1577, après de longues discussions, les seigneurs du Conseil font établir une plateforme « autour de la muraille qui tire depuis la porte de Ryve à la tour maîtresse ». On trouve que cet ouvrage, qui ne dépasse pas l'alignement de l'ancienne muraille, est trop coûteux, qu'il faudrait abattre plusieurs maisons vers Rive et qu'il vaudrait mieux faire un vrai boulevard <sup>4</sup>. Malgré ces hésitations, le travail se poursuit en 1578, on construit un pont vers la tour pour charrier les terres et la plateforme est étendue, front au lac, du côté de Longemalle. Une batterie y est installée et nous savons que les maisons près de la porte de Rive furent démolies à cette époque <sup>5</sup>. Il faut attendre l'année 1606 pour voir la construction d'un véritable boulevard à cet endroit. Le 25 janvier de cette année on visite « l'encogneure de la tour maîtresse », très mal défendue, et on se décide à appliquer le projet du Sr. de la Noüe, exposé déjà tout au long dans la séance du Conseil du 2 août 1605 <sup>6</sup>. Ce « demi-bastion » englobait tout le terre-plein de la Tour Maîtresse, mais faisait saillie à l'extérieur, avec un angle rentrant pour défendre

<sup>1</sup> Reg. du Conseil, 1536, f<sup>o</sup> 22.

<sup>2</sup> *Ibid.*, 1540, f<sup>os</sup> 450, 463 v<sup>o</sup>, 474, 509 v<sup>o</sup>.

<sup>3</sup> *Ibid.*, 1562, f<sup>o</sup> 33 v<sup>o</sup>.

<sup>4</sup> *Ibid.*, 1577, f<sup>os</sup> 96, 100 v<sup>o</sup>, 101, 142.

<sup>5</sup> *Ibid.*, 1578, f<sup>os</sup> 27, 39, 46, 136 v<sup>o</sup> et 1579, f<sup>o</sup> 51 v<sup>o</sup>.

<sup>6</sup> *Ibid.*, 1605, f<sup>o</sup> 157 v<sup>o</sup>.

la porte de Rive. C'est à ce moment que la muraille du moyen-âge entre la tour et la porte disparaît, ainsi que sur le front de Longemalle, car on a, pour une partie, pris du terrain à l'intérieur de la ville. Le 22 janvier 1606, on transporte à la Tour Maîtresse, qualifiée encore cette fois de Tour du Bossu, 25 piques, 12 mousquets, « avec la munition et feus artificiels ». En 1606-1607, le Conseil fait boucher les basses batteries du bastion, pour ébraser et élargir les hautes batteries<sup>1</sup>. Le travail, rapidement mené, présente des fissures à « l'aurillon » ou retour du bastion (1610); la porte de Rive est complètement démurée l'année suivante, et l'on procède à la démolition du petit boulevard qui bouchait la porte<sup>2</sup>.

Ce boulevard, dessiné par de la Noüe, a subsisté sans grandes modifications jusqu'en 1729, où, sur son emplacement, on a construit le bastion de Hesse. Le général Dufour a très bien montré que pour ce nouveau bastion on a conservé toute une partie des anciens murs et que seule la face regardant la porte de Rive a été modifiée et amplifiée<sup>3</sup>. La Tour Maîtresse restait isolée et enterrée derrière le terre-plein du bastion.

Enfin, en 1822, à l'intérieur du bastion de Hesse, on a construit la maison pénitentiaire, qui a laissé subsister la Tour Maîtresse, mais l'a entourée d'une enceinte concentrique. Elle contenait des cellules ténébreuses et sa disposition est bien marquée sur le plan de Vaucher-Crémieux, architecte<sup>4</sup>.

Malheureusement, en 1864, au moment de la démolition générale des fortifications et du pénitencier, on détruisit malgré les pétitions des citoyens ce monument qui avait résisté à toutes les transformations séculaires de la ville. Il se trouvait presque exactement dans l'axe de la rue d'Italie, derrière l'Hôtel Métropole. De beaux arbres, vers les murs de la prison, lui faisaient un cadre harmonieux, qui aurait pu subsister facilement si l'on avait créé à cet endroit un petit jardin.

\* \* \*

La reconstitution en élévation de la Tour Maîtresse nous permet d'en faire une étude architecturale qui offre un intérêt certain pour l'histoire monumentale de notre région. Son diamètre, d'après les plans, au rez-de-chaussée surélevé, était d'un peu plus de 8 mètres; Dufour indique environ 8 m. 60. Dans sa partie inférieure, le fruit des murs étant très marqué, elle accusait un diamètre supérieur. On constate que, jusqu'à l'étage des meurtrières, toute la tour était construite en maçonnerie, surtout du grès, avec blocage intérieur en cailloux roulés de rivière. Tout le couronnement, par contre, était établi en briques, au-dessus d'une série de mâchicoulis,

<sup>1</sup> *Ibid.*, 1606, f<sup>os</sup> 17, 121, 185, 171 v<sup>o</sup>, 183 v<sup>o</sup>, 185. Pour 1607, f<sup>o</sup> 176.

<sup>2</sup> *Ibid.*, 1610, f<sup>os</sup> 108, 111; pour 1611, f<sup>o</sup> 89.

<sup>3</sup> Archives d'Etat, Ms. Hist. n<sup>o</sup> 186.

<sup>4</sup> Plans de la prison pénitentiaire de Genève, par Vaucher-Crémieux, architecte.

soulignés par des dessins en forme de chevron (*fig. 2*). En dessous du toit se profilent des cordons en demi-arcs. Si l'on regarde de plus près, on s'aperçoit qu'entre ces arcs s'ouvriraient des créneaux qui ont été bouchés postérieurement. Ce crénelage, avec merlons échancrés, est typique de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle et du début du siècle suivant. Sans doute que le toit a été modifié. Il pouvait, ou bien

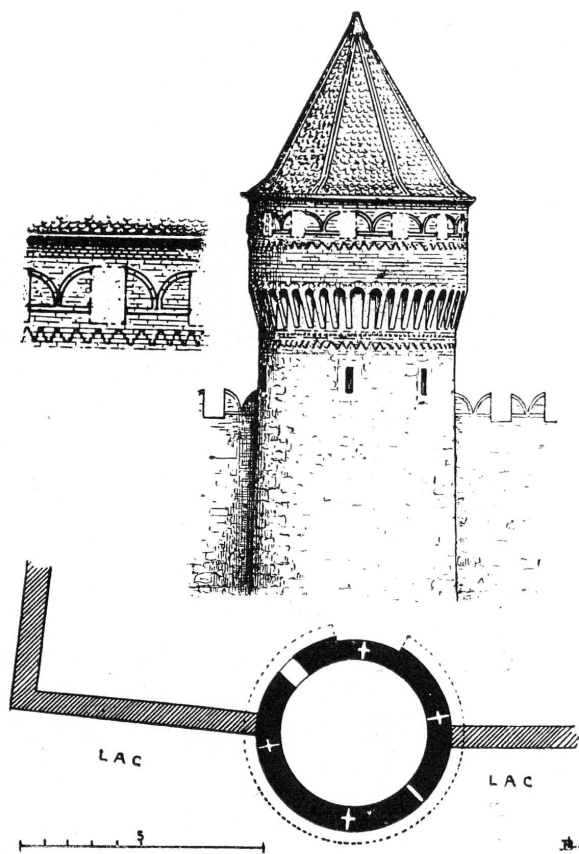


FIG. 2. — Plan et élévation de la Tour-Maitresse.

ment on fit disparaître des tourelles visibles sur les vieilles gravures <sup>1</sup>. Nous ferons remarquer qu'en effet des tourelles ou plutôt des petites pyramides, qui auraient été au nombre de quatre, sont reconnaissables sur la gravure de la chronique de Münster (*fig. 1*) de 1548, mais non sur l'estampe beaucoup plus exacte de Chouet de 1655. On ne trouve nulle part mention de ces échauguettes ou de leur suppression. L'examen des documents photographiques et la disposition des créneaux

tour en laissant une galerie à ciel ouvert derrière les créneaux. Cette dernière solution semble être la vraie, d'après l'indication de la vue de Münster.

Il est à remarquer que du côté intérieur de la ville crénelages et mâchicoulis s'interrompaient, et que la tour devait être en partie ouverte, ou fermée par un simple parapet. Ce dispositif montre encore que la tour n'était pas à l'angle des murs. Les meurtrières existant en 1864 ont dû être souvent modifiées, probablement au moment de son utilisation comme cachot pour la prison. D'après les comptes du XIV<sup>e</sup> siècle, nous savons que les courtines voisines étaient de même crénelées et pourvues de meurtrières. Le tout devait être protégé par un toit, recouvrant des galeries ou coursiers en bois au niveau des crénelages.

Galiffe dit qu'en 1717 cette tour a dû être tronquée et qu'à ce mo-

<sup>1</sup> J. B. G. GALIFFE, *Genève historique et archéologique*, t. I, p. 130.

ne laissent aucune possibilité pour placer de semblables tourelles. Le diamètre de la tour est aussi beaucoup trop faible pour que l'on ait songé à introduire de tels éléments. La gravure citée semblerait, si elle est exacte, indiquer plutôt une ornementation de petits pinacles en briques tels qu'on les voit très souvent en Lombardie. Nous en avons vu de semblables soit à Avigliana, soit à St-Antoine de Ranvers, sur les églises. Nous avons aussi recherché si des motifs semblables auraient pu se justifier pour établir des signaux lumineux à l'entrée du port, mais nous n'avons rien pu trouver qui puisse prouver l'idée d'une tour-phare.

\* \* \*

Le maître d'œuvre, Henri de Gissy, a conçu cette construction suivant un modèle tout à fait en usage dans les états savoyards, en employant la brique dans les parties supérieures. Il est certain que, dès la fin du XIV<sup>e</sup> siècle et pendant tout le siècle suivant, on a beaucoup utilisé la brique. On se ferait une fausse idée de Genève à cette époque, si on la jugeait d'après les monuments du XVI<sup>e</sup> siècle. Il y a eu, dès la Réforme, une orientation et un mode de construire tout à fait différent de l'époque précédente, qui était encore complètement influencée par le milieu savoyard.

Les états de Savoie, à cheval sur les Alpes, participaient autant du nord de l'Italie que de notre pays romand. Genève devait beaucoup plus ressembler à une ville piémontaise ou du Val d'Aoste qu'à une ville bourguignonne. L'usage de la brique nous vient du nord de l'Italie. Nous savons par les registres du Conseil que la communauté possédait de grandes tuileries ou carroneries aux Pâquis, où l'on utilisait des bancs d'argile. Nous apprenons qu'en 1458 le Conseil a fait déposer à la maison de ville un moule étalon de ces briques, dont on retrouve aussi l'existence dans un inventaire <sup>1</sup>.

D'après d'anciens monuments de cette époque, entre autres Saint-Gervais, les briques ordinaires mesuraient 26 cm. de longueur sur 5 cm. 5 d'épaisseur. Soit une partie des murs d'enceinte, soit les édifices importants, soit encore les maisons privées, ont fait un large usage de la brique, ce qui devait donner une couleur attrayante aux rues de la ville. L'architecture de brique se retrouve partout: A Saint-Gervais qui a été entièrement reconstruit suivant ce système avant 1446, à l'Evêché fortement modifié, semble-t-il, après l'incendie de 1430, à la tour Baudet, commencée en 1455, menée jusqu'à la hauteur du toit en 1462, achevée seulement en 1489. M. Camille Martin avait décrit très en détail cette dernière construction et avait déjà signalé, à ce propos, l'influence prépondérante de l'architecture savoyarde

<sup>1</sup> *Reg. Cons. impr.*, t. I, p. 251. *Reg. Bourgeoisie A.* 1, f<sup>o</sup> 187 v<sup>o</sup>.



à cette époque. Il prouve que dès le début cette tour a eu à son couronnement des fenêtres et non des créneaux <sup>1</sup>.

Nous mentionnerons encore l'utilisation de la brique dans les constructions privées, particulièrement dans la série des maisons du quartier de Rive, toutes du XV<sup>e</sup> siècle, détruites de 1900 à 1902. Parmi elles, la maison de l'évêque de Nice (rue de Rive, 9), avec sa tourelle d'escalier octogonale, était particulièrement remarquable. Dans le haut de la ville, indiquons une tourelle d'escalier encore visible, rue Saint-Germain 15; une autre tour d'escalier, sur cour, Grand'Rue 31, reconstruite en 1903 <sup>2</sup>; dans le quartier du Seujet, que l'on démolit, trois tours d'escalier (n<sup>os</sup> 9 et 11, rue du Temple, allée du Quai N<sup>o</sup> 5) dont la décoration a déjà disparu lors de multiples réparations.

Presque tous ces monuments présentent la décoration avec chevrons simples, doubles ou triples (Saint-Gervais), soulignée par des cordons horizontaux, que constituent des briques posées en biais, laissant à l'extérieur une série d'angles vides. Mais tous ces exemples sont postérieurs à la Tour Maîtresse, qui a dû être un des premiers types de cette architecture. Les mâchicoulis aussi sont semblables à ceux que l'on voit en Piémont.

Dans toute la partie de la Suisse romande, soumise à la Savoie, nous voyons des exemples d'architecture en brique. Le plus remarquable est le château de Vufflens, dont les détails, mâchicoulis et crénelages échancrés, rappellent beaucoup la Tour Maîtresse <sup>3</sup>. Ce magnifique édifice a été construit entre 1390 et 1435, probablement par des maîtres d'œuvre piémontais. Mentionnons encore, à Lausanne, le château de Saint-Maire (1396-1406), une partie de l'Evêché, construite par Guillaume de Challant, la grande famille du Val d'Aoste (1406-1431) <sup>4</sup>, puis le château de Cheneaux à Estavayer, avec sa tour d'entrée et ses dépendances, certaines parties du château de Grandson, l'entrée du château de Romont, une tour, rue du Prieuré, à Nyon, enfin un exemple moins connu, le château du Rosay près de Rolle, dont la tour présente à son couronnement une série d'arcatures soulignées par des lignées de chevrons, maintenant un peu masquées par des crépissages. Dans le Valais savoyard, où la pierre est abondante, cette influence est moins sensible.

Tous ces motifs se rencontrent très nombreux sur le versant sud des Alpes, particulièrement dans le Val d'Aoste avec les châteaux d'Ivrée (1358), de Fenis (1330), d'Issogne (1480), enfin plus au sud au château de Turin (1416), qui offre aussi des crénelages échancrés typiques et les dessins en chevron.

<sup>1</sup> *Mém. Soc. Hist. Genève*, série in-4, t. III, p. 32 et suiv., p. 56 et suiv.

<sup>2</sup> Pour la plupart de ces maisons, voir : *Les anciennes maisons de Genève*, par J. MAYOR, C. MARTIN, MAX VAN BERCHEM.

<sup>3</sup> Elévation dans J. R. RAHN, *Geschichte der Bildenden Künste in der Schweiz*, p. 435.

<sup>4</sup> M. REYMOND, *Les châteaux épiscopaux, les hôtels de ville de Lausanne*, *Mém. d'Hist. de la Suisse romande*, n. s., t. 9, p. 133, 166 et suiv.

Aux environs de Turin, où la pierre est rare, où la brique est le matériel de construction principal, nommons les fortifications d'Avigliana, Chieri, Moncalieri, etc... Mais cette architecture s'est développée dans tout le nord de l'Italie et le plus bel exemple d'art militaire se trouve au château de Milan reconstruit, après 1450, par les Sforza.

Ces notes rapides suffisent à montrer que l'architecture de brique, avec ses décorations simples et partout identiques, s'est transportée, dans la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, du Piémont dans tous les états savoyards au nord des Alpes jusque chez nous, où elle n'a fait que se développer jusqu'à la fin du XV<sup>e</sup> siècle. Cet art a été importé par les maçons piémontais, grâce au goût dominant de la maison de Savoie pour cette architecture. Nous ne savons si Henri de Gissy était un constructeur piémontais.

La Tour Maitresse a été à Genève un des premiers exemples de cette influence méridionale, qui a eu dans la suite tant de succès, aussi bien pour les monuments ecclésiastiques et privés que militaires.

